



L'OACI s'associe à l'ACI, à l'IATA et à la CANSO pour lancer une nouvelle initiative en matière de formation à la sécurité des pistes

Publication immédiate

Montréal, le 5 mars 2021 – Au vu de l'entrée en vigueur en novembre prochain de son nouveau [format de compte rendu mondial sur l'état de la surface des pistes](#) (GRF), l'OACI est convenue avec l'Association du transport aérien international (IATA) et l'Organisation des services de navigation aérienne civile (CANSO) de lancer conjointement un nouveau cours de formation au GRF.

Ce nouveau cours en ligne a été expressément conçu pour les contrôleurs de la circulation aérienne et le personnel des services d'information aéronautique. On pourra s'y inscrire à partir du mois d'avril en consultant le [site web de la Section de la formation mondiale en aviation](#) de l'OACI. Ce cours vient s'ajouter à d'autres formations existantes, mises au point en collaboration avec le Conseil international des aéroports (ACI) à l'intention du personnel chargé des opérations aéroportuaires et avec l'IATA pour les équipages de conduite.

« La sécurité des pistes reste le principal défi de l'aviation, car c'est elle qui est en cause dans plus de la moitié des accidents signalés à l'OACI en rapport avec des vols commerciaux », a souligné la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Liu.

« Au cours des dernières années, nous avons collaboré dans le cadre de multiples initiatives visant à réduire partout dans le monde le nombre d'accidents et d'incidents liés à la sécurité des pistes. L'énorme travail accompli pour parvenir à un consensus international sur le nouveau GRF, que vient appuyer le nouveau cours de formation conjoint, devrait contribuer à grandement améliorer cette sécurité. »

Le GRF de l'OACI entrera en vigueur le 4 novembre 2021 et prévoit une nouvelle méthode d'évaluation et de communication de l'état de la surface des pistes afin d'améliorer les performances de décollage et d'atterrissage.

Ce nouvel accord est le premier du genre entre les trois organisations internationales et marque le début d'une collaboration à plus long terme concernant les initiatives mondiales en matière de renforcement de la sécurité.



Ressources pour les rédacteurs

[Site web du GRF de l'OACI](#)

[Rapports de l'OACI sur la sécurité](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)